

DATE DE CONVOCATION: 13 février 2018

L'an deux mil dix-huit, le **vingt février** à vingt heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni sous la présidence de Monsieur Laurent CLEMENTONI, Maire.

Etaient présents : Monsieur CLEMENTONI Laurent, Monsieur MORIN Yvan, Madame LEVETEAU Nathalie, Monsieur LIDOUREN Laurent, Monsieur DURAND Francis, Monsieur PIERPONT Laurent.

Etaient absents excusés : Madame MARCOU Françoise, Monsieur PORCHER Jean-Pierre, Monsieur BIALIK Thomas

Etait absent : Monsieur LAGUEL Sylvain,

Monsieur MORIN Yvan est élu secrétaire.

Ordre du jour :

1. Renouvellement du contrat de Segilog
2. Demande de subvention au titre du FDI
3. Aménagement de la zone 1Au
4. Projets 2018
5. Travaux 2018
6. CCCB : PLUI – SCOT - Commissions
7. Compte rendu des Commissions et des Syndicats
8. Questions diverses

Monsieur le Maire donne lecture du compte rendu de la dernière réunion qui est approuvé à l'unanimité.

DELIBERATIONS

RENOUVELLEMENT CONTRAT SEGILOG

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la fin du contrat informatique avec SEGILOG.

Le Conseil Municipal après avoir pris connaissance de la proposition de la Sté SEGILOG, à l'unanimité

- décide de renouveler le contrat avec cette Société pour une durée de 3 ans, pour un montant annuel de 1 540 euros HT.

- charge Monsieur le Maire de signer le contrat.

DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'EXTENSION DE LA SALLE DES GARANCES

Le Conseil Municipal approuve le projet de réalisation des travaux d'extension de la salle des Garances.

Monsieur le Maire présente à cet effet le devis suivant :

- devis de l'architecte OSTINATO pour un montant HT de 148 851,46 € HT soit 172 621,75 € TTC

Il sollicite à cet effet une subvention du Conseil Départemental d'Eure et Loir au titre du FDI (création ou rénovation d'équipements publics) pour cette réalisation.

Le plan de financement de cette opération s'établit comme suit :

- Subvention Département FDI (30%)	:	30 000,00 €
- Emprunt	:	
- Autofinancement	:	142 621,75 €
		<hr/>
		172 621,75 €

Ces travaux commenceront, au 2ème semestre 2018, après la notification attributive de subvention.

Ils s'étaleront sur une durée de 3 mois.

DOSSIER ADAP SUR ERP : MISSION ECONOMIQUE

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la commune a obtenu l'approbation par arrêté préfectoral d'Eure et Loir de l'Agenda d'accessibilité Programmée déposé le 24 septembre 2015 concernant les ERP « mairie, église et salle des Garances ».

Il informe que les travaux ont été réalisés conformément à l'Adap n° AA 028 169 15 0001 et de la nécessité de déposer une autorisation de travaux pour régulariser ces travaux réalisés.

Monsieur le Maire informe qu'il a sollicité le cabinet Asselin économistes pour la rédaction de ces autorisations de travaux et que le devis d'honoraires s'élève à 3 600 € HT.

Le Conseil Municipal, après en avoir débattu et après en avoir délibéré à l'unanimité,

- décide d'accepter le devis d'honoraires du Cabinet ASSELIN pour la rédaction de ces autorisations de travaux conformément à l'arrêté Préfectoral pour un montant de 3 600 € HT
- charge Monsieur le Maire de signer les documents relatifs à cette opération

DOSSIER A L'ORDRE DU JOUR SANS DELIBERATION

Aménagement de la zone 1 AU

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le diagnostic archéologique a été réalisé et que ce qui a été trouvé (silo) a été traité. Le rapport qui le confirmera sera adressé sous 2 mois.

Il informe également qu'une réunion s'est tenu avec tous les concessionnaires de réseaux en présence du Maître d'œuvre.

Concernant l'éclairage public, une proposition a été faite de mats identiques à ceux du village en led et avec une réduction de 50 % d'intensité de 23h à 5h.

Concernant les réseaux eau potable et assainissement, le SIAEP a indiqué qu'il ne participait ni au financement ni aux travaux.

Il reste à lancer l'appel d'offres, à choisir un organisme pour les 2 logements sociaux.

Il précise que le bassin d'eau pluviale sera clôturé et que les trottoirs seront en bitume rouge et les entrées des parcelles en béton désactivé à l'identique de ceux du village.

Projets et travaux 2018

- Site internet : Monsieur le Maire projette les propositions de Captusite. Un projet est retenu.
- Mare rue du Gault : lancement de l'appel d'offres prochainement
- Extension de la salle des Garances : Monsieur le Maire fait part du devis de l'entreprise Dazard qui s'élève à un montant de 77 052 € HT sans l'architecte
- Aire de jeux : Monsieur le Maire fait part du devis de l'entreprise POSE qui s'élève à un montant de 19 000 € HT. Ce dossier sera revu lors d'un prochain conseil
- Remplacement du tracteur : Monsieur le Maire informe des démarches entrepris avec les entreprises Deschamps et Proutheau – Laboutte
- Eclairage de l'église et étude de l'éclairage public : un rendez-vous avec Territoire d'énergie devra être pris
- Caméras de vidéo protection : Monsieur le Maire indique qu'il n'est toujours pas satisfait du résultat obtenu avec les caméras. Différents courriers ont été adressés à la Sté AVENEL. Il indique que la facture n'a pas été réglée.

SCOT ET PLUI

Monsieur le Maire fait part de l'avancée du SCOT. Il informe que le conseil doit nommer un référent communal titulaire et suppléant pour le PLUI.

Le Conseil nomme Monsieur CLEMENTONI titulaire et Monsieur MORIN suppléant.

Questions diverses

- Information de Madame LEVETEAU

- Concernant le WE en Belgique, toutes les inscriptions ont été retenues et c'est complet
- Concert du 24 mars : une scène de 32 m² sera louée et installée. Monsieur le Maire propose un entracte avec buffet.
- .

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.

Le Maire,

Laurent CLEMENTONI

1^{er} Adjoint au Maire,

Françoise MARCOU
Absente excusée

2^{ème} Adjoint au Maire,

Yvan MORIN

3^{ème} Adjoint au Maire,

Nathalie LEVETEAU

Conseiller Municipal,

Thomas BIALIK
Absent excusé

Conseiller Municipal

Sylvain LAGUEL
Absent

Conseiller Municipal,

Laurent LIDOUREN

Conseiller Municipal,

Francis DURAND

Conseiller Municipal

Jean-Pierre PORCHER
Absent excusé

Conseiller Municipal,

Laurent PIERPONT